



**ASSOCIATION SCOLAIRE
SAINT-JEAN ET LA CROIX
25 rue Antoine Lécuyer – 02100 SAINT-QUENTIN**

**CHARTRE DU PARENT CORRESPONDANT DE CLASSE
Saint-Jean et La Croix**

I - Mission

Le Parent Correspondant de Classe est un partenaire reconnu dans la mise en œuvre du projet éducatif de l'établissement. Il représente toutes les familles de la classe dont il est le porte-parole. Il participe aux différentes activités, il est source de propositions et privilégie le bien-vivre ensemble.

II - Rôle et activités principales

a) Lien entre les parents de la classe et l'établissement

Partenaire dans le projet éducatif de Saint-Jean et La Croix, il est le relais entre les parents et l'équipe éducative.

Capable de discerner le bien général par rapport aux intérêts particuliers, il est un rouage important dans la circulation de l'information.

b) Représentant dans les instances

Il représente les parents de la classe ou de l'établissement dans différentes instances ; il y apporte sa contribution en tant que membre de la communauté éducative.

- ♦ Au conseil de classe, il est l'expression de l'ensemble des parents de la classe (réussites, difficultés, ...).
- ♦ Au conseil de discipline, il exprime un regard extérieur et participe à la prise de décision.
- ♦ S'il est membre de l'APEL, il assiste à l'Assemblée Générale de l'Association ainsi qu'au Conseil d'Administration s'il y est élu.
- ♦ Au conseil d'établissement, les Président(e)s et Vice-Président(e)s prennent part à la réflexion sur la qualité de vie au sein de l'établissement et sur les orientations à envisager pour l'avenir.

c) Acteur dans les différents projets et manifestations

Le parent correspondant s'investit pour les élèves et pour l'établissement.

Interlocuteur privilégié des parents, il a le souci de leur accueil lors des réunions organisées dans l'établissement : rentrée, assemblée de classe, journée portes-ouvertes, forum des métiers et des formations...

Il se propose pour accompagner les sorties, voyages et met ses compétences, ses connaissances professionnelles, son témoignage à la disposition de la classe.

A l'écoute des familles, il fait des propositions à l'APEL pour accompagner, aider les parents sur des sujets qui les touchent (connaissance de soi, psychologie des enfants et des adolescents...) ou pour lesquels ces derniers rencontrent des difficultés (conduites addictives, difficultés d'apprentissage, ...).

III - Profil du parent correspondant de classe

- 1) Il œuvre pour le bien commun et le respect des personnes ;
- 2) Il est à l'écoute de tous et ouvert au dialogue ;
- 3) Il doit faire preuve de discrétion ;
- 4) Il sait agir avec discernement ;
- 5) Il s'investit dans les projets de l'établissement et les projets de classe ;
- 6) Il ose faire des propositions ;
- 7) Il se rend disponible pour réaliser sa mission.

Cette Charte a été élaborée en partenariat Equipe de Direction de l'Association scolaire et Responsables de l'APEL de St Jean et La Croix.

Avril 2011